

Bulletin d'engagement - Courses 4, 5, 6 et 7

1 bulletin/personne (à dupliquer si besoin)

A renvoyer avant le 1^{er} octobre : Denis Winckel, 16 rue du Clos Louis, 22000 Saint-Brieuc

Nom Prénom Sexe

Adresse

Date de naissance Nationalité

Nom de l'établissement scolaire Classe

Club N° de licence.....

Entreprise / Association

Randonnée pédestre

Course n° Catégorie.....

Je fournis ma licence FFA ou Triathlon en cours de validité (photocopie acceptée)

un certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an au jour de la course (photocopie acceptée)

J'autorise mon fils ou ma fille mineur(e) à marcher ou courir

Fait à le Signature (obligatoire)

Règlement

Certificat médical obligatoire (sauf pour courses 1, 2, 3) :

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L.231-2-1 du Code du Sport, que les participants sont titulaires d'une licence 2014/2015 :

- Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme ;
- Sportive au sens de l'article L. 131-6 du code du sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'Orientation ou la Fédération Française de Pentathlon Moderne ;
- délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.
- ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif.

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'une compagnie d'assurance.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Pour être valable l'attestation d'assurance doit préciser : « marche ou course pédestre sur route, organisée le 5 octobre 2014 à Saint-Brieuc, soumise au décret du 18 octobre 1955 »

Droit à l'image : le comité d'organisation se réserve le droit d'utiliser - sans contrepartie - les photos prises lors des courses.

Dimanche 5 octobre 2014

41^e édition



LES FOULÉES BRIOCHINES

organisées par l'UACA - Saint-Brieuc
Informations et inscriptions sur ikinoa.com

Les sports nous rapprochent



SAVA
CONCESSION DE
SAINT-BRIEUC
37, rue de Paris
02 96 68 15 15



Crédit Mutuel
de Bretagne



SPORLUX

Pordic - Trégueux - Plaintel

Intermarché



SAINT
BRIEUC
NOUS RAPPROCHE

www.saint-brieuc.fr

Programme

9h30 Randonnée pédestre de 12 km avec le Griffon Randonneur

Courses : 1, 2 et 3 contrôlées

- 1 - 14h00 la Crédit Mutuel de Bretagne 1100 m. Années 2007-2008
- 2 - 14h15 les Opticiens mutualistes - 1100 m. Années 2005-2006
- 3 - 14h30 la Groupama - 1500 m. Années 2003-2004
- 4 - 14h50 l'Intermarché - 2200 m. Années 2001-2002
- 5 - 15h15 la Sporlux - 3600m. Années 1999-2000
- 6 - 15h40 la Sobhi Sport - 5000 m ; populaires et licenciés, années 1998 et antérieures
- 7 - 16h20 les 10 km de la Citroën Saint-Brieuc ; populaires et licenciés

- Courses 1,2,3,4 et 5 : challenge du nombre des écoles, collèges et lycées (minimum de 10 arrivants)
- Course 6 : challenge des entreprises (4 arrivants dont au moins une femme)
- Course 7 : challenge des entreprises (4 arrivants dont au moins une femme)

Inscriptions

- Randonnée : 3€
- Gratuites pour les courses 1 à 5
- 8€ pour les 6 et 7 (12€ le dimanche)

■ Inscriptions en ligne : ikinoa.com
 Avant vendredi 3 octobre 19h

Nouveauté 2014 : chronométrage uRTime

■ A l'Office du Sport
 Permanence 7 rue Poulain Corbion
 les 3 et 4 octobre avant 12h
 Par courrier postal avant le 01/10 :
 Denis Winckel, 16 rue du Clos Louis,
 22000 Saint-Brieuc

Chèque à l'ordre de l'UACA

Inscriptions closes 1h avant le départ

Retrait des dossards

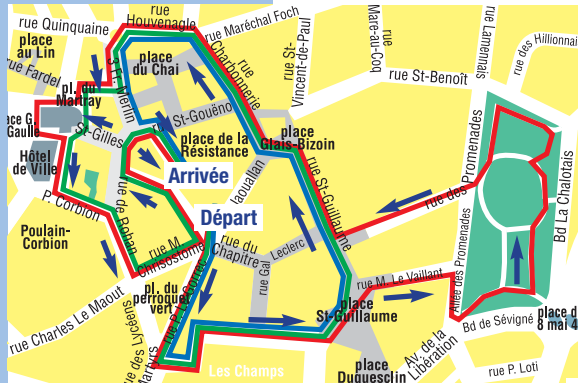
- Sur place à partir de 9h
 Au plus tard 3/4 h avant le départ de chaque course.

Récompenses

Courses 1, 2, 3, 4, 5 : médaille à tous les arrivants
 Courses 1, 2, 3 : remise de diplômes
 Courses 6 et 7 : tee-shirt à tous les arrivants
 Coupes aux 3 premiers des classements scratch
 Grille de prix sur le site internet :
<http://uaca.athle.com>

Renseignements :
 06 71 74 03 68
<http://uaca.athle.com>

- Courses 1 et 2 : 1 boucle bleue
- Course 3 : 1 boucle verte
- Course 4 : 2 boucles bleues
- Course 5 : 1 boucle bleue + 1 rouge
- Course 6 : 2 boucles rouges
- Course 7 : 4 boucles rouges



Village Santé avec l'Office du Sport, Octobre Rose

FOULÉES BRIOCHINES

COURSES 1, 2, ET 3

A découper et à conserver comme dossard pour les courses 1, 2 et 3

NOM : **Prénom :**

Année de naissance :

Ecole :

Adresse :

Course N°

Signature des parents obligatoire

